

F058 Consolidation et développement d'un territoire d'innovation

Réalisation

Périmètre

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Exigence

Exigence 4 : S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable

Objectifs

L'innovation et les révolutions technologiques en cours constituent, avec l'enseignement supérieur et la recherche, des moteurs essentiels du développement économique, permettant, avec d'autres facteurs, de maintenir et développer un appareil productif sur le territoire. L'innovation et la recherche contribuent à répondre aux enjeux économiques et sociétaux d'aujourd'hui, en particulier en matière de développement durable, de transition énergétique, de préservation de l'environnement et de santé-bien-être de la population.

Trois « domaines d'activités stratégiques (DAS) » porteurs d'innovation, d'activités économiques et d'emplois ont été identifiés comme filières stratégiques en matière d'innovation sur le territoire :

- numérique et industries connexes
- santé bien-être autonomie
- ville de demain / ville durable

Afin de consolider et développer le territoire d'innovation, il convient de :

- développer les dynamiques de partenariats et les synergies entre acteurs de l'écosystème de l'innovation, leur ancrage territorial, en jouant en particulier un rôle de « hub de l'innovation » ;
- disposer d'une connaissance des acteurs de l'innovation ;
- positionner le territoire en tant que territoire d'innovation et d'expérimentation, en lien étroit avec les acteurs de l'innovation (notamment : entreprises, clusters, laboratoires et établissements de recherche, enseignement supérieur).

Description de l'action

Riche de compétences, d'acteurs et d'équipements économiques, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre structure et anime un écosystème d'innovations denses et variées. Le territoire assure ainsi un rôle d'animateur et de facilitateur de l'innovation favorisant les échanges et la promotion des acteurs et de leurs projets. Il s'inscrit comme un territoire apprenant, à l'écoute et ouvert à son écosystème, priorisant l'intelligence collective pour un développement ambitieux de projets.

Les actions qu'il développe dans ce but sont :

- identifier les opportunités ;
- soutenir les acteurs, accélérer les projets et initiatives à caractère innovant ;
- porter une attention particulière aux projets répondant aux enjeux sociaux, d'économie circulaire et de développement durable ;
- animer et impulser les synergies et projets collaboratifs entre acteurs locaux, publics, privés et associatifs ;
- jouer un rôle de « hub de l'innovation » ;
- développer l'expérimentation de projets innovants et ambitieux ;
- contribuer au déploiement d'infrastructures et d'immobilier dédiés : réseau très haut débit, nouveaux tiers lieux et parcours résidentiel des entreprises ;
- promouvoir les innovations et les acteurs du territoire.

Zoom sur l'Arc de l'innovation

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, aux côtés de la Ville de Paris, les EPT Plaine Commune et Est Ensemble, est à l'origine de l'Arc de l'innovation. Cette initiative traduit une volonté commune de dynamiser l'économie, l'emploi et la transformation urbaine, à travers l'innovation au sens large (notamment : technologique, architecturale, d'usage, économique, écologique, sociale), dans un souci de rééquilibrage Est/Ouest. L'Arc de l'innovation s'appuie sur une communauté de près de 600 acteurs engagés localement (par exemple : entreprises, institutionnels, tiers-lieux, associations, investisseurs) et sur les nombreux atouts de ses villes, dont le dynamisme et la créativité de ses habitants.

Pilotage

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes
Compétence développement économique : EPT, Région Ile-de-France

Partenaires

L'Arc de l'innovation
Clusters, pôles de compétitivité et réseaux
Etablissements d'enseignement supérieur et centres de recherche et développement
Tiers-lieux

Temporalité

Court et moyen terme

Action en lien

F026 Mise en œuvre d'actions pour l'emploi, la formation et l'insertion des habitants